

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

CONSEIL DE VILLE – LE 21 OCTOBRE 2014

Madame, Messieurs les membres du conseil,
Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

À titre de maire de la Ville, j'ai le plaisir de vous faire état de la situation financière de notre municipalité conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes. Afin de respecter cette Loi, ce rapport doit être déposé quatre semaines avant l'adoption, par le conseil, du budget annuel de la prochaine année. De plus, il doit faire le lien entre l'exercice financier précédent, celui de l'année en cours et également le lien de l'exercice de l'année en cours et celui de l'année à venir.

Afin de satisfaire cette obligation, je vous entretiendrai des éléments suivants :

- le rapport financier 2013;
- le rapport de l'auditeur externe;
- le programme des dépenses en immobilisation 2014 – 2015 – 2016;
- les indications préliminaires sur les résultats de l'année en cours;
- les orientations générales du prochain budget et du prochain programme des dépenses en immobilisation 2015 – 2016 – 2017.

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes prévoit également que l'on doit déposer une liste de tous les contrats accordés par la Ville, depuis le dernier rapport sur la situation financière, dont la valeur est supérieure à 25 000 \$. Cette liste est disponible au public et peut être consultée sur demande au bureau du greffier.

Enfin, l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux commande que ce rapport sur la situation financière fasse état de la rémunération des élus pour l'année en cours.

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

CONSEIL DE VILLE – LE 21 OCTOBRE 2014

Cette étape administrative permet au conseil municipal et aux directions des services de faire le point sur l'avancement des projets et activités projetés pour l'année en cours et donne un aperçu du contrôle budgétaire exercé en cours d'année. Cette pratique à laquelle sont astreintes les administrations municipales permet, si nécessaire, d'ajuster le tir, de préciser les mesures et de resserrer, au besoin, les dépenses afin d'atteindre l'équilibre budgétaire pour l'année courante.

I- Le rapport financier 2013

Le rapport financier 2013, préparé par le trésorier de la Ville, a été déposé au conseil de ville du 17 juin dernier.

L'exercice financier 2013 de la Ville se termine avec un excédent des revenus sur les charges de 1 674 249 \$. Les revenus se sont élevés à 80 492 505 \$ et les dépenses à 78 818 256 \$. Tel que mentionné lors du dépôt des états financiers, cet excédent provient principalement de revenus de taxes et de subventions perçus en surplus du budget ainsi que d'économies sur la masse salariale combinées à une gestion serrée sur l'ensemble des autres dépenses budgétées.

En 2013, nous avons réalisé des dépenses en immobilisation pour 30 408 532 \$. Parmi les principales réalisations, mentionnons la réfection des stations de pompage et de l'usine d'épuration, les infrastructures et l'embellissement de la rue Victoria, l'aménagement de nouveaux parcs dont la réfection de bâtiments et l'acquisition de jeux, l'acquisition de l'ancien couvent des Sœurs Dominicaines, les infrastructures de l'écoparc industriel situé dans le quartier Saint-Timothée, la construction du poste de la Sûreté du Québec ainsi que la réfection de la chaussée, des trottoirs et bordures de même que l'aménagement de nouvelles rues.

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

CONSEIL DE VILLE – LE 21 OCTOBRE 2014

Au cours de l'année 2013, nous avons utilisé le surplus pour augmenter le fonds de roulement de 350 000 \$ et nous avons imputé une somme de 870 000 \$ à des réserves de différentes natures que nous pourrions utiliser ultérieurement, ces réserves totalisent 3 536 326 \$. En dernier lieu, une somme de 162 697 \$ a été affectée à l'année 2014 afin de mener à terme des projets engagés en 2013. Au 31 décembre 2013, le surplus accumulé non affecté s'établit à 182 843 \$.

L'endettement total net à long terme, au 31 décembre 2013, s'élève à 147 615 920 \$ en hausse de 15 885 696 \$, alors que la valeur nette de nos actifs à long terme s'établit à 260 126 610 \$ en hausse de 19 213 929 \$.

2- Le rapport de l'auditeur externe

Le rapport financier a été audité par la firme Goudreau Poirier et est accompagné du rapport de l'auditeur indépendant. Ce rapport, sans réserve, fait mention de l'opinion suivante et je cite :

« À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

3- Le programme des dépenses en immobilisation 2014 – 2015 – 2016

Le programme des dépenses en immobilisation de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield contient 47 projets dont les coûts sont estimés à 132 360 000 \$. Quelques projets accaparent une part importante de ces sommes, mentionnons entre autres :

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

CONSEIL DE VILLE – LE 21 OCTOBRE 2014

- Les infrastructures des rues Dufferin et Fabre (4,7 M\$) donnant le coup d'envoi au projet domiciliaire longeant la rivière Saint-Charles.
- La réfection des infrastructures du boulevard du Havre (8 M\$).
- Le bouclage routier du secteur La Baie (2 M\$).
- Le réaménagement de la route 530 en lien avec le projet du terminal intermodal de la compagnie CSX (12,4 M\$).
- La réfection du collecteur Taillefer (7 M\$).
- Le développement du réseau cyclable (3,7 M\$).
- La réfection et la mise aux normes de l'usine d'épuration (11,4 M\$).
- Le lien routier de la route 530 avec la rue Victoria Est et le rang Sainte-Marie (4 M\$).
- Le prolongement des infrastructures du boulevard Gérard-Cadieux (2,9 M\$).
- Le réaménagement routier du boulevard Mgr-Langlois Ouest (10 M\$).
- L'acquisition du site de l'usine Goodyear (5,5 M\$).
- Le réaménagement du cours d'eau Arthur-Boyer (3,2 M\$) permettant la réalisation d'un important projet de développement domiciliaire.
- La réfection du boulevard Sainte-Marie (7,6 M\$).
- La mise en place d'un bassin de rétention pour le secteur La Baie (4 M\$).
- Le parachèvement du poste de la Sûreté du Québec (4,4 M\$).
- La construction du complexe écocentre (2 M\$).
- La réaffectation de l'ancien poste de police (3 M\$).
- La réfection et la mise aux normes de certains bâtiments municipaux (3 M\$).
- La rénovation et la mise en valeur du parc Delpha-Sauvé (2,5 M\$).
- La construction de la Maison des jeunes et d'un skatepark (2,5 M\$).
- La stabilisation des berges des parcs Delpha-Sauvé et Marcil (3,2 M\$).

Il faut noter que plusieurs de ces projets ont été amorcés en 2013 et au cours des années antérieures, les coûts estimés représentent donc les sommes nécessaires permettant de les mener à terme.

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

CONSEIL DE VILLE – LE 21 OCTOBRE 2014

Compte tenu des projets discutés précédemment, on peut constater que la Ville de Salaberry-de Valleyfield investit dans plusieurs sphères d'activité améliorant ainsi la qualité de vie de ses citoyens. Les secteurs particulièrement ciblés au cours de la dernière année ont été le développement domiciliaire, le développement commercial et industriel, le loisir, la vie communautaire ainsi que la qualité de l'environnement.

4- Les indications préliminaires sur les résultats de l'année en cours

L'analyse des trois premiers trimestres d'activités financières de l'année en cours nous permet d'affirmer que l'année budgétaire sera bien remplie. L'examen de notre situation budgétaire 2014 laisse entrevoir un résultat financier très serré, mais tout de même positif, compte tenu des choix importants qui ont dû être faits dans la recherche de l'équilibre budgétaire et le respect de la capacité de payer de nos citoyens. À l'heure actuelle, nous constatons que pour certains revenus, les cibles budgétaires adoptées en janvier dernier seront difficiles à atteindre. Nous poursuivrons, d'ici la fin de l'exercice financier, les efforts entrepris afin de réaliser nos objectifs de revenus tout en maintenant un contrôle serré sur les dépenses.

5- Les orientations générales du prochain budget et du prochain programme des dépenses en immobilisation 2015 – 2016 – 2017

Au cours des semaines à venir, le conseil établira ses priorités en immobilisation pour les prochaines années. Plusieurs projets sont déjà à l'étape de la planification, nous allons donc entreprendre les démarches en vue de maximiser l'apport des subventions gouvernementales dans le financement des projets retenus afin de minimiser l'impact sur le compte de taxes des citoyens. Le gouvernement provincial a déjà fait l'annonce d'une entente en regard du programme de transfert de revenus de la taxe d'accise sur l'essence, lequel ajouté à la contribution du gouvernement du Québec représentera un apport plus que bénéfique au financement des différents projets mis de l'avant.

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

CONSEIL DE VILLE – LE 21 OCTOBRE 2014

En parallèle, la direction générale et les services municipaux travailleront à l'élaboration des prévisions budgétaires pour l'année financière 2015. La Ville de Salaberry-de-Valleyfield, par son conseil, souhaite poursuivre sa démarche de croissance et mettre l'accent sur le développement économique et touristique. Nous entendons poursuivre le programme d'amélioration des services rendus à nos citoyens tout en agissant avec prudence et rigueur sur le contrôle de la croissance des coûts. Maintenir la taxation globale de nos contribuables à un niveau acceptable demeure toujours une priorité pour le conseil.

À noter que l'adoption du budget et du programme des dépenses en immobilisation de l'année 2015 est prévue le 16 décembre prochain, dès 18 h, dans le cadre d'une assemblée extraordinaire publique tenue en ces lieux.

6- Traitement des élus

En vertu du Règlement 016 établissant le traitement annuel des élus, pour l'année 2014, le maire reçoit une rémunération de base fixée à 78 642 \$, chacun des conseillers et conseillère reçoit une rémunération de base fixée à 20 761 \$.

De plus, pour la même année, les membres du conseil reçoivent une allocation de dépenses égale à 50 % de leur rémunération jusqu'à concurrence d'un montant de 15 662 \$.

En dernier lieu, le maire reçoit, pour sa participation à divers organismes et comités, une rémunération de base établie selon le nombre de présences aux diverses réunions des conseils d'administration où il siège. Le Centre local de développement Beauharnois-Salaberry (CLD), la Municipalité régionale de comté Beauharnois-Salaberry (MRC) et d'autres comités font l'objet de cette rémunération additionnelle. Le montant estimatif des sommes qui pourraient être reçues pour l'année 2014 s'élève à environ 15 000 \$. Cette rémunération additionnelle provient principalement du fonds administratif de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

CONSEIL DE VILLE – LE 21 OCTOBRE 2014

7- Conclusion

Voilà qui termine mon exposé sur la situation financière de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

Afin de répondre aux attentes de la population, notre administration municipale continue de canaliser beaucoup d'énergie et de ressources pour soutenir et faire progresser notre économie locale, régionale de même que nationale. Nous réitérons notre engagement de maintenir des services de qualité, tout en respectant la capacité de payer de nos citoyens et citoyennes.

Je profite de l'occasion pour reconnaître la qualité du travail accompli par notre directeur général et son personnel de direction, de même que l'ensemble des employés (es) de la Ville pour leur collaboration constante et leur attitude positive à l'égard de la mission de qualité que nous nous sommes fixée. Je voudrais aussi remercier chacun des membres de notre conseil municipal pour leur engagement, leur disponibilité et leur capacité à faire front commun dans les démarches et les décisions visant à faire grandir notre ville.

Je vous remercie de la confiance que vous témoignez à l'égard de votre conseil municipal. J'ai la ferme conviction qu'ensemble nous atteindrons les objectifs que nous nous sommes fixés et que notre Ville jouera encore davantage son rôle de capitale régionale.

Denis Lapointe, ing. M. ing. env.

Maire

Le 21 octobre 2014